

**Formulaire des effets autorisés CP****Aix-Luynes**

Identité de la personne détenue	Visiteur ayant déposé le sac
Nom : Prénom : Écrou :	Nom : Prénom : Signature :

Désignation vêtements	Quantité autorisée	Quantité remise
Paire de claquette	1	
Pyjamas / tenue de nuit	2	
Pantalons/Shorts	6 (en tout)	
T-shirts	7	
Paires de chaussettes	7	
Pulls/sweat	2	
Veste /blouson /coupe-vent (sans capuche, ni cuir, ni matelassé)	2 (en tout)	
Slip, caleçon	7	
Chaussures	1 / 3 mois	
Serviette (max 1,50m)	2	
Gant de toilette coton	3	
Gants (sauf cuir)	1	
Casquette /bonnet	1	
Torchon	2	
CD ou DVD	1	
Revue/livres	4	
Peignoir uniquement sans capuche	1	

Les vêtements rembourrés, à capuche, bleu marine, vert kaki et camouflage ne sont pas autorisés ainsi que les vêtements et chaussures comportant des pièces ou structures métalliques. Les montres, jeux de sociétés, lunette de vue et autre vêtements ou objets ne figurant pas dans la liste sont soumis à autorisation (faire une demande par écrit).

Toute saisie d'objet interdit pourra faire l'objet d'une suspension ou d'une suppression du permis de visite. Si ce document est mal ou non rempli, le linge vous sera retourné.

Signature du visiteur

Date et signature de la personne détenue

Matricule et signature de l'agent parloir

Matricule et signature de l'agent quartier arrivant